

TABLE DES MATIÈRES

1. Ordre du jour.....	1
2. Bilan Financier.....	2
3. Vote des membres d'honneurs	2
4. Ouverture du foyer : Organisation humaine et matérielle	2
4.1. Ameublement et aménagement.....	2
4.2. Permanance.....	3
5. Prêt de matériel.....	3
6. Achats de vêtements a l'effigie de flemnet.....	3
7. Achats de matériels informatique et developpement du réseau	3

1. ORDRE DU JOUR

Les objectifs de cette réunion sont:

- Etablir un bilan financier ;
- Voter les membres d'honneur ;
- Organiser l'ouverture du foyer ;
- Définir les modalités de prêt du matériel de l'association au près des adhérents ;
- Acheter un vêtement à l'effigie de l'association ;
- Définir les tâches et achats à effectuer pour continuer à développer le réseau.

2. BILAN FINANCIER

A l'heure actuelle, l'association dispose de 22 409.73€ de fond propre lui permettant de développer ses activités.

En effet, dans l'optique de développer la création de lien d'amitié et d'entraide entre les membres, l'association a choisi d'investir dans :

- Des jeux de sociétés (70.80€) ;
- Un projecteur (753.48€) ;
- Un appareil à pop corn (40€) ;
- Un appareil à raclette (60€) ;
- Fourniture diverse pour la soirée annulée (252€) ;

Nous avons donc dépensé sur les mois d'octobre et novembre la somme de 1 176.26€. Ces achats ont pour objectifs de faire bénéficier aux adhérents d'un accès aux appareils et jeux moyennant caution. Nous verrons les modalités de prêt dans la section 5 Prêts du matériel. Flemnet à également payer une cotisation de 500€ à la fédération Aurore.

3. VOTE DES MEMBRES D'HONNEURS

Afin de remercier Rémi Metral-Charvet pour ses services rendus sur le réseau et Nha Khanh Nguyen pour la création des logos de Flemnet et d'Ogre, le conseil d'administration a voté à l'unanimité leurs nominations en tant que membre d'honneur.

4. OUVERTURE DU FOYER : ORGANISATION HUMAINE ET MATERIELLE

Depuis le 20 Novembre 2013, l'association dispose d'un local lui permettant d'effectuer ses réunions ainsi que la mise en place d'un foyer où les adhérents de l'association pourront venir en cas de soucis avec leur connexion ou pour emprunter le matériel qui sera mis à leur disposition (cf section 5). Le foyer ouvrira une fois que celui-ci sera aménagé.

4.1. AMEUBLEMENT ET AMENAGEMENT

Actuellement, le foyer contient une table fournie par le Crous. Afin que le foyer devienne un lieu agréable pour tous, nous allons donc procéder à l'achat ou récupération de meubles.

Nous avons eu l'opportunité de récupérer, à titre gracieux, une petite table ronde basse, personnalisable, ainsi qu'une table ronde haute pour les soirées jeux. Nous effectuerons prochainement l'achat de mobiliers tel qu'un canapé et une étagère.

4.2. PERMANANCE

Afin de répondre aux questions des adhérents, une permanence sera organisée. Les heures d'ouverture du foyer seront affichées à l'entrée du local ainsi que sur le site de Flemnet. L'organisation du planning sera effectué grâce au pad (accessible sur le site).

Les membres du CA ont accès à la clé qui se trouve à l'accueil. Les clés des techniques sont consignées dans une boîte à clé – achetée par l'association – située dans le local.

5. PRET DE MATERIEL

Comme indiqués précédemment dans la section 1, l'association est entrée en possession de nombreux appareils « petit ménage » et jeux de société dans l'objectif de faire bénéficier de leurs accès aux adhérents, moyennant caution. Le montant de la caution dépend de l'appareil emprunté et suit la grille tarifaire suivante :

Matériel	Prix de la caution
Uno, loup garou	5€
Munchkin, time's up, jungle speed	10€
Appareil à pop corn	20€
Appareil à raclette	50€

Le matériel est prêté pour une durée de 24h maximum et ne doit pas sortir de la résidence.

6. ACHATS DE VETEMENTS A L'EFFIGIE DE FLEMNET

Afin de différencier les membres actifs de l'association et les adhérents, nous avons décidé d'acheter des vêtements à l'effigie de l'association.

Le conseil d'administration c'est arrêté sur le choix d'un Sweet bleu foncé avec imprimé à l'avant, en orange, « staff » et l'adresse du site web de l'association. A l'arrière, sera inscrit le logo au format A4.

7. ACHATS DE MATERIELS INFORMATIQUE ET DEVELOPEMENT DU RESEAU

L'un des objectifs de cette association est de développer et gérer le réseau de cette résidence. Dans ce cadre, l'association doit entrer en possession du matériel suivant :

- PC (500€)
- Adaptateur port série
- Câbles pour le projecteur
- 4 bornes wifi (120€ l'unité)

L'achat des bornes wifi (Cf 7.1) nous permettra de déployer le wifi dans la résidence et ainsi tester son fonctionnement. Une première phase de test sera effectuée au village 1.